

reusement, il est rare que les malades consentent à un isolement de durée suffisante, auquel du reste la législation française ne se prête pas davantage.

Dithymoliode. — Voir ARISTOL.

Diurétine. — Mélange, très soluble, de théobromine-sodique et de salicylate de soude, très peu usité en France. (Voir THÉOBROMINE).

Dormiol. — *Caract. phys. et chim.* — Obtenu par action de l'hydrate d'amylène sur le chloral hydraté. Liquide huileux, incolore, d'odeur camphrée, de saveur brûlante puis fraîche, lentement soluble dans l'eau, miscible à l'alcool, à l'éther et aux huiles. Existe dans le commerce en solution aqueuse à 50 p. 100.

Prop. therap., indicat. — Provoque en une demi-heure, à la dose de 50 centigr., un sommeil de 5 à 8 heures avec réveil normal. Utile contre l'insomnie des neurasthéniques, des aliénés mélancoliques. Échoue contre l'insomnie douloureuse, celle des maniaques, des agités, des épileptiques.

Formes pharmac., doses. — 50 centigr. à 2 gr. en capsules, potions, lavements.

Potion :

Dormiol	2 gr.
Huile d'amandes douces . .	10 —
Gomme arabique pulv. . . .	5 —
Sirop de coings	30 —
Eau distillée de fleurs d'orange	60 —

A prendre en quatre fois dans un demi-verre de lait ou d'infusion de violettes (jusqu'à effet hypnotique.)

Dosage des médicaments. — La dose ou quantité de médicament à administrer en une fois ou en 24 heures est subordonnée à une série de conditions variables dont la thérapeutique doit tenir un compte scrupuleux : *effet recherché* (très différent, pour certaines substances, selon la dose); *âge, sexe du malade, antécédents, état moral, diète, état de santé ou de maladie, susceptibilités individuelles.* C'est ainsi que le *calomel*, altérant à la dose de 1 centigr., purge à celle de 30 ou 60 centigr. mais ne purge plus à dose toxique (2 à 4 gr.); que la *rhubarbe*, tonique à petite dose

(30 à 60 centigr.) devient drastique à haute dose (4 gr.); pour certains médicaments l'action est diminuée à dose élevée (*aloès, ipéca, scammonée, huile de ricin*). Les mêmes doses ont des effets très différents suivant qu'elles sont, ou non, diluées ou fractionnées. Les *femmes* sont bien plus sensibles que les hommes à l'action médicamenteuse. Le tableau suivant, dressé par Gaubius, donne, approximativement, les variations que doivent subir les doses avec l'âge, la dose efficace pour l'adulte étant prise pour unité :

Adulte	1
Avant 1 an	de 1/16 à 1/20
Après 1 an	du 1/15 au 1/12
De 1 à 2 ans	1/8
De 2 à 3 ans	1/6
De 3 à 4 ans	1/4
De 4 à 7 ans	1/3
De 7 à 14 ans	1/2
De 14 à 20 ans	2/3
De 20 à 60 ans	1
Après 60 ans	ordre inverse.

Ces données sont très générales, car pour certains médicaments (calomel, belladone) la tolérance des enfants est très grande, tandis que pour d'autres (opium) c'est leur susceptibilité qui s'exagère. Certaines substances produisent des effets excessifs, toxiques, chez les névropathes, chez les malades affaiblis ou dont les émonctoires (foie, reins) sont en état d'infériorité fonctionnelle. Quant aux susceptibilités individuelles (pour l'*antipyrine*, le *salicylate*, la *morphine*, l'*aconitine*, les *iodiques*, le *calomel*, etc.), il est impossible de les apprécier d'avance autrement que d'après les commémoratifs, les dires des malades; aussi est-il sage, pour toute substance active, chez un malade inconnu, de toujours tâter d'abord le terrain par de faibles doses.

Dothiénentérie. — Voir FIÈVRE THY-PHOÏDE.

Douches. — Voir HYDROTHÉRAPIE.

Dower (Poudre de). — Voir OPIUM.

Dowsing (Bains de). — Voir BAINS DE.

Dragées. — En pharmacie, les dra-

gées sont des pilules enrobées de sucre. La dragéification est utile pour masquer le mauvais goût ou la fétidité de certains médicaments (aloès, iodoforme, valériane); elle est à rejeter pour les composés déliquescents, pour les agents capables de désagréger le sucre. Les dragées ont souvent l'inconvénient de traverser le tube digestif sans se dissoudre ou de n'être assimilées que tardivement et irrégulièrement; leur contact peut aussi être irritant pour la muqueuse gastrique. L'usage en est contre-indiqué en cas de gastropathie et aussi chez les diabétiques.

Drap mouillé. — Voir HYDROTHÉRAPIE.

Drosera rotundifolia (Droseracées). — Le suc offre la propriété de dissoudre l'albumine et de digérer la viande. La plante entière sert à préparer une teinture et un extrait très usités par les homœopathes contre la toux spasmodique des coquelucheux et des tuberculeux.

Formes pharmac., doses. — Teinture, 1 à 2 gr. (jusqu'à 10 et 15). *Enfants*, X gouttes par année. Extrait, 5 à 50 centigr.

Potion (toux quinteuse) :

Teinture de drosera	10 gr.
— lobelia	5 —
— belladone	1 —
Sirop de codéine	80 —
Eau distillée de laurier-cerise	90 —

Cuillerée à soupe d'heure en heure.

Dubini (Chorée de). — Voir CHORÉES (FAUSSES).

Duboisine. — *Caract. phys. et chim.* — Corps mal défini (quoique cristallisé; cristaux jaunes, insolubles dans l'eau), extrait des feuilles du *Duboisia myoporoïdes* (Solanacées) arbuste d'Australie; sans doute mélange d'*atropine*, d'*atropidine*, d'*hyoscine*, etc.

Effets physiol. et tox. — Ceux de l'*atropine*, plus rapides mais moins durables. Provoque : la mydriase, la sécheresse de la gorge, la tachycardie et, à doses toxiques, du vertige, du délire et des convulsions.

Prop. therap., indicat. — Employé par les oculistes, comme succédané de l'*atro-*

pine. Préconisé : comme sédatif contre le goitre exophtalmique, l'excitation maniaque, l'épilepsie; comme antisudoral chez les phthisiques. Sa grande toxicité, autant que l'inconstance de sa composition, doit rendre très réservé dans son emploi.

Formes pharmac., doses. — On n'utilise que le *sulfate de Duboisine* très soluble dans l'eau. *Usage int.* : 1/4 à 1/2 milligr. *Usage ext.* : en collyres à 5 centigr. p. 100.

Dulcine (Sucrol). — *Paraphénéto-carbamide.* — *Caract. phys. et chim.* — Poudre cristalline, soluble dans 800 p. d'eau froide, 50 p. d'eau bouillante, de saveur sucrée préférable à celle de la saccharine dont elle a la valeur édulcorante. Très peu toxique.

Prop. et empl. therap. — Usitée, en comprimés (5 à 20 centigr.), pour sucrer les boissons et aliments des diabétiques.

Duotal. — Voir GAIACOL (CARBONATE DE).

Dupuytren (Maladie de). — Voir RÉTRACTION DE L'APONÉVROSE PALMAIRE.

Dupuytren (Pilules de). — Voir MERCURE (BICHLORURE DE).

Durtol. — Sanatorium voisin de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), à 300 m. de la station de Durtol, à 520 m. d'altitude seulement; ne présente pas, comme séjour d'hiver, les avantages des grandes altitudes.

Dysenterie. — Le terme *dysenterie* désigne un syndrome qui est l'expression de deux infections actuellement distinctes : 1° la *dysenterie amibienne*, due à un protozoaire, l'*Amœba dysenteria* ou *Entamoeba histolytica* de Schaudinn, affection des pays chauds, propre aux coloniaux ou prise (rarement) à leur contact, productrice de l'abcès du foie; 2° la *dysenterie bacillaire* due au *bacille dysentérique*, affection estivale épidémique des zones tempérées, restant habituellement localisée au colon, ne se compliquant jamais d'abcès du foie mais de toxémie déterminée par les toxines du microbe. La dysenterie amibienne n'est encore justiciable d'aucun traitement spécifique; la thérapeutique en est purement prophylactique et symptomatique. Il n'en

est pas de même, comme on le verra, de la dysenterie bacillaire.

I. *Dysenterie amibienne*. — *Prophylaxie*. — L'isolement n'est pas indispensable, l'antisepsie médicale suffit. Les déjections seront soigneusement désinfectées avec des solutions d'acide phénique (5 p. 100), de sublimé (1 p. 1000) ou de sulfate de cuivre (5 p. 100); les linges, les hardes, la literie seront passés à l'étuve. S'impose également la désinfection des bassins et de tous les ustensiles servant au malade. L'eau de boisson, source la plus fréquente des épidémies sera surveillée tout spécialement. On mettra tout en œuvre pour prévenir la contamination des puits, des sources. Toute eau suspecte sera filtrée ou, mieux, bouillie avant l'usage. Les eaux saumâtres seront consommées sous forme d'infusions. Les mauvaises conditions d'hygiène : encombrement, malpropreté, surmenage, écarts de régime, brusque refroidissement doivent être combattues. Les conserves, les salaisons, les fruits verts, les boissons alcooliques seront interdits. Aux colonies, le port d'une ceinture de flanelle est indispensable. En cas d'épidémie, les bivouacs sont à éviter; l'emplacement du campement sera changé s'il est possible.

Traitement médicamenteux. — Au début, la première indication est de rétablir la sécrétion biliaire. A ce but concourent surtout l'ipéca et les purgatifs. L'ipéca est prescrit selon la méthode Brésilienne (Helvétius, Segond) modifiée par Delieux de Savignac. Segond conseille de jeter sur 4 à 6 gr. de poudre d'ipéca 250 à 300 gr. d'eau bouillante. On décante, après 10 à 12 heures d'infusion, puis, au marc on ajoute même dose d'eau bouillante, laissée infuser le même temps (10 à 12 heures); on peut répéter l'infusion une 3^e et une 4^e fois. La 1^{re} infusion est vomitive et purgative; la 2^e, donnée le lendemain, est mieux tolérée (nausées, selles plus rares); la 3^e régularise les selles devenues bilieuses et apaise le ténésme. Delieux de Savignac faisait prendre, toutes les heures, une cuillerée de décoction d'ipéca (4 gr. de poudre dans 300 gr. d'eau laissée

bouillir 5 minutes, filtrée et additionnée de sirop d'opium et d'hydrolat de cannelé à 30 gr.). La dysenterie gangréneuse contre-indique l'ipéca. Des purgatifs, les plus usités sont le sulfate de soude, le sulfate de magnésie, le sel de Seignette, l'huile de ricin (12 gr. plusieurs jours de suite — Delieux de Savignac) et surtout le calomel très vanté par les Anglais, à dose purgative (50 centigr. à 1 gr.) ou à doses fractionnées (5 centigr. en 10 paquets, un toutes les heures — Law) dont l'inconvénient est d'exposer à la salivation. Les doses massives agissent à titre cholagogue et antiseptique. Les lavements modificateurs introduits le plus haut possible dans l'intestin (entéroclyse) rendent de grands services contre la dysenterie. On les administre après une selle ou un lavement évacuant. Stephen Makensie employait jadis les lavements de nitrate d'argent (sol. de 2 à 6 p. 1000, 1 l. 1/2), très douloureux. On leur préfère maintenant ceux de collargol (10 à 50 centigr.) beaucoup moins irritants. Gastinel préconise les lavements au permanganate de potasse (25 centigr. p. 500 gr.) chauds (45°) quotidiens ou biquotidiens. Berthier vante les lavements au bleu de méthylène (10 à 25 centigr. dans 500 ou 1000 gr. d'eau chaude) donnés 2 à 4 fois par jour, après garde-robe, dans le décubitus, le bassin un peu surélevé, et gardés aussi longtemps que possible; ils calmeraient le ténésme et ramèneraient les selles bilieuses en un ou deux jours. Rocaz (de Bordeaux), H. Roger ont tiré bon profit de l'eau oxygénée à 12 vol. étendue soit d'eau bouillie (4/5), soit d'eau alcaline (solution à 4 p. 1000 de bicarb. de soude p. ég.), soit d'une solution saline composée (chlor. de sod. 5, phosph. de soude 3, bicarb. de soude 0,50 p. eau 1000 : 9 p. 10). On pratique avec elle des lavages 3 fois par jour; toujours après un lavement évacuateur.

Aux épreintes et au ténésme on oppose les lavements émollients (décoction de graines de lin, de racines de guimauve, d'amidon). Les lavements astringents dont la forme de choix est le lavement au tannin (0,50 p. 100) ne trouvent leur

indication qu'au déclin de la dysenterie (Kertulis) ou dans la dysenterie chronique.

L'antisepsie intestinale par le salol, la naphthaline, l'iодоforme est peu efficace. Il faut lui préférer l'antisepsie générale par le collargol (10 à 20 centigr. en frictions, injections intra-veineuses, pilules, potion ou suppositoire) qui est bien tolérée et très favorable (Netter).

Le Kho-Sam graine indigène d'Extrême-Orient dont les malades ingèrent 5 à 6 amandes par jour enrayerait la dysenterie aiguë en 2 à 6 jours (Lemoine).

La dysenterie algide est justiciable des piqûres d'éther, d'huile camphrée, de caféine ainsi que de la transfusion de sérum artificiel, si se montre le collapsus.

La médication anti-diarrhéique (opium, bismuth) si précieuse dans les autres entérites, est dangereuse à la phase d'état de la dysenterie où elle peut provoquer l'éclosion d'un abcès du foie. L'opium entre pourtant dans les anciennes formules, associé à l'ipéca dont il modère les effets vomitifs. Son emploi n'est en effet admissible qu'à ce titre, ou à la phase de déclin, pour enrayer une diarrhée rebelle n'ayant plus aucun caractère dysentérique.

Régime alimentaire et agents physiques. — Le lait est l'aliment de choix, pur ou additionné de thé, de café, d'eau de chaux, d'eau de Vichy. S'il est mal toléré on peut lui substituer : les décoctions de céréales, le bouillon (sans poireaux), les purées de féculents, les pâtes. Quand l'état s'est amélioré on peut permettre les viandes blanches, la viande crue pulpée, les œufs mollets. Comme boissons, l'eau de riz, l'eau gommeuse, la limonade lactique sont à conseiller.

Les grands bains tièdes, les compresses humides chaudes calment les douleurs. Une grande propreté s'impose. Le changement de climat exerce toujours une très heureuse influence : le climat marin est très favorable.

II. *Dysenterie bacillaire*. — La dysenterie bacillaire réclame, à peu près, les mêmes mesures prophylactiques que la dysenterie amibienne (désinfection des

selles, du linge; surveillance des eaux de boisson, etc.); mais il faut y joindre l'injection préventive de sérum antitoxique qui, à la dose de 10 c. c., procure une immunité passagère de 10 à 12 jours; son emploi sera utile chez toutes les personnes de l'entourage du malade, surtout chez les enfants.

Le traitement lui-même est purement séro-thérapeutique, depuis que MM. Vailard et Dopter à l'exemple de Rosenthal et de Gabritchewski, ont obtenu, en immunisant des chevaux contre le bacille dysentérique, un sérum doué de propriétés curatrices et préventives à l'égard de la dysenterie bacillaire de l'homme. Ce sérum immunisant l'organisme contre l'agent pathogène et ses toxines peut, s'il intervient dès le début, enrayer l'infection. Les doses utiles sont subordonnées au moment de l'intervention, à l'âge des malades et à la gravité des cas, jugée d'après la fréquence des selles. Prises à temps les formes moyennes cèdent à une injection de 20 c. c. de sérum, renouvelée, si besoin, le lendemain et le surlendemain. Les formes graves réclament l'injection, d'emblée, de 40 à 60 c. c. répétée le lendemain, puis l'emploi de doses décroissantes jusqu'à réduction du nombre des selles et modification de leur aspect. Dans les cas très graves ou traités tardivement, il faut injecter par jour, en 2 fois, 80, 90 ou même 100 c. c. de sérum, jusqu'à rémission des troubles intestinaux. Chez l'enfant, on utilise des doses moitié moindres. Comme tous les sérums, celui de la dysenterie expose à quelques accidents sériques bénins et fugaces : urticaire, érythèmes, arthralgies, fièvre légère, pouvant être évités ou très atténués par l'administration, le jour de l'injection et les 2 suivants, de 2 à 3 gr. de chlorure de calcium (Netter).

Le sérum antidysentérique soulage en quelques heures les douleurs et les épreintes et modifie les selles en 24 ou 48 heures. De 12 à 24 et 60 p. 100 chiffres moyens, son emploi a fait tomber la mortalité de la dysenterie de 1,6 p. 100.

Dyshidrose. — Cette dermatose

consiste en vésicules claires, prurigineuses, apparaissant, brusquement et symétriquement, sur le dos des mains, pour se rompre après quelques jours et disparaître en une ou deux semaines, après desquamation. Purement symptomatique le *traitement* se borne à appliquer, au début, des *émollients* (eau bouillie avec 5 p. 1000 de salicylate de soude) et, plus tard, des pommades couvrantes (*pâte à l'oxyde de zinc*).

Dysménorrhée. — *Dysménorrhée* signifie menstruation laborieuse. Le traitement varie avec les formes. Les accidents peuvent prédominer pendant la phase prodromique des règles (*dysménorrhée de sécrétion*), consistant alors en douleurs très vives dans le bas-ventre, les reins, les cuisses, accompagnées de ténisme vésical ou rectal, de céphalée et de vomissements. En ce cas les emménagogues (*apiol, apioline, teinture de sénéçon*) administrés 2 à 3 jours avant la date probable des règles, peuvent atténuer la crise; quand elle se déclare, les applications chaudes sur le ventre, les suppositoires à l'*extrait thébaïque* et à l'*extrait de belladone*, les lavements d'*antipyrine* apaiseront les douleurs. Dans l'intervalle des règles on traitera l'état général, opposant le *fer* ou l'*arsenic* à la chlorose, l'*hydrothérapie* au nervosisme, les *alcalins* et l'*hygiène* à l'arthritisme.

Ailleurs, quoique analogues aux précédents, les accidents douloureux sont plus tardifs, liés à la rétention de caillots dans l'utérus résultant soit d'une *sténose cervicale* (parfois consécutive à des cautérisations), soit d'une *flexion utérine* (*Dysménorrhée d'excrétion*); aussi vives les douleurs ont un caractère expulsif et cessent avec l'expulsion de caillots moulés sur la cavité utérine. Le traitement calmant comporte, outre le repos, l'emploi des moyens indiqués plus haut; mais avant tout, il faut, dans l'intervalle des règles, supprimer la cause en dilatant la sténose ou en redressant l'utérus fléchi.

La *dysménorrhée membraneuse* implique l'expulsion, à chaque époque, après de vives douleurs rappelant celles de

l'accouchement, et au milieu de réactions nerveuses réflexes (ténisme vésico-rectal, vomissements, dyspnée, crises convulsives) d'une masse membraneuse arrondie (la muqueuse utérine exfoliée) qui peut faire croire à une fausse couche. Ici, au traitement médical impuissant on préférera un ou plusieurs *curetages*, seuls capables d'amener la guérison qui cependant peut aussi succéder à une grossesse, s'il en survient une (rare). En outre, il faut modifier le terrain nerveux ou arthritique (*régime, hydrothérapie*).

Dyspepsies. — Dyspepsie signifie *digestion laborieuse*; le dyspeptique simple est celui qui se plaint de l'estomac ou accuse des symptômes réflexes d'origine gastrique, mais en l'absence de toute altération notable de l'organe, présentant seulement une *hyperesthésie* initiale. Ce trouble nerveux primitif entraîne des troubles sécrétoires et moteurs essentiellement variables selon les cas. La dyspepsie est tantôt *simple*, tantôt *compliquée* soit de troubles sécrétoires (*hyper-, hypo-, anachlorhydrie*) ou moteurs (*stase, dilatation*), soit de lésions plus ou moins graves (*sténose pylorique, gastrite, ulcère, cancer*). Cette distinction, autant que celle des dyspepsies *primaires* et *secondaires* est essentielle en thérapeutique. Un examen minutieux s'impose donc avant de conclure à la *dyspepsie simple*. Quand elle a été reconnue, reste à diriger le traitement contre l'*hyperesthésie du plexus solaire* souvent entretenue soit par des *excès alimentaires*, soit par le *surmenage physique* ou *intellectuel*, causes qu'il faut savoir dépister pour les combattre. Très souvent prédominantes les *causes psychiques* (préoccupations, chagrins) réclament un *traitement psychique* (distractions, voyages). Ailleurs la crainte de souffrir pousse le malade à restreindre son alimentation au point d'amener l'*inanition* et la suggestion médicale est urgente pour lui prouver qu'il est indemne de toute affection organique, et doit, à tout prix, se nourrir afin d'échapper à la cachexie. En d'autres cas, d'*origine réflexe*, la *dyspepsie* est

liée à une *cardiopathie*, à une *affection utérine* (fibrome), à une *ptose rénale* auxquelles il faut d'abord remédier, pour la guérir. Essentiellement variable avec la forme de la dyspepsie (hyper- ou hyposthénique) le *traitement médicamenteux* comporte des éléments divers qui trouvent leur place aux articles : *atonie gastrique, dilatation, gastralgie, hyperchlorhydrie, hypochlorhydrie*, etc. Les agents qui triomphent le mieux de la dyspepsie simple sont en général : le *repos physique et moral*, le *régime alimentaire*, la *réoulsion*, le *massage*, l'*hydrothérapie* et la *médication alcaline*.

Dyspeptine. — Voir OPTHÉRAPIE GASTRIQUE.

Dyspnée. — La *dyspnée* ou difficulté de respirer est une sensation subjective coïncidant ou non avec un obstacle réel à l'accès soit de l'air, soit du sang dans les alvéoles pulmonaires. Avant d'en instituer le traitement, il importe d'en préciser la cause, car l'oppression tient à des facteurs très variables dont chacun réclame une thérapeutique propre. Nous ne pouvons en passer ici qu'une revue très rapide.

La dyspnée peut tenir à un *obstacle laryngé* (tirage dans le croup, le faux-croup, les sténoses du larynx, le spasme glottique) elle exige alors, si elle persiste soit le *tubage*, soit la *trachéotomie*. L'*insuffisance nasale* (polypes, végétations adénoïdes) comporte aussi une oppression spéciale qui se dissipe avec sa cause. La dyspnée liée à l'*abcès rétro-pharyngien*, à la *glossite* est en général facile à reconnaître.

Les *affections pulmonaires et pleurales* sont les sources les plus fréquentes d'oppression. L'auscultation en révèle alors l'origine. Quand un *point de côté* est en cause, les ventouses scarifiées soulagent beaucoup. La dyspnée liée à la *congestion pulmonaire*, à la *pneumonie* est modérée par les révulsifs : *ventouses sèches, sinapismes, enveloppements froids ou chauds du thorax*, par la *morphine*, la *dionine* ou l'*héroïne*. Quand des mucosités encombrant les bronches (*bronchite*) il faut en provoquer le rejet par les *vomitifs*, les *expectorants* et, chez les enfants, insti-

tuer la *balnéation chaude systématique* destinée à prévenir la bronchite capillaire et la broncho-pneumonie. L'oppression des *emphysémateux* est justiciable de l'*iodure de potassium*, à moins d'hypostolie ou de sclérose rénale. L'anhélation des *tuberculeux* réclame l'emploi de la *morphine* à petites doses, des *inhala-tions d'oxygène, d'acide carbonique* (Weill, de Lyon) ou des *vaporisations d'eau chaude* (G. Lyon). Enfin, si une pleurésie est en cause, la *thoracentèse* devient parfois nécessaire, quoique les grands épanchements ne soient pas les plus dyspnéiques. La *pleurésie diaphragmatique*, le *pneumothorax*, l'*embolie pulmonaire* se traduisent par une suffocation angoissante qui n'est qu'atténuée par *les piqûres de morphine*.

Quand l'examen a vérifié l'intégrité de l'appareil pleuro-pulmonaire, la cause de la dyspnée doit être cherchée dans l'état du *cœur*, des *vaisseaux* ou des *reins*. Les *cardiopathies* sont d'abord dénoncées par la *dyspnée d'effort* qui ne cède qu'au repos; à la *phase asystolique*, la dyspnée, ne faisant plus trêve au repos, réclame l'emploi des révulsifs (*ventouses*), du *régime lacté* et des toniques du cœur (*digitale, caféine*, etc.). Au cours des *cardiopathies artérielles*, la dyspnée, nocturne, asthmatiforme, souvent liée à l'œdème pulmonaire, est plutôt justiciable des *émissions sanguines*, des *révulsifs*, des piqûres d'*ether*, d'*huile camphrée* ou de *caféine* de la déchloruration. Quand la dyspnée cardiaque revêt le *type de Cheyne Stokes* (artério-sclérose cérébrale), il faut, associer à la digitale, la morphine à très petites doses (Merklen). La *dyspnée des artério-scléreux* souvent liée, à la fois, aux insuffisances cardiaque et rénale est surtout apaisée par le *régime lacté* ou *lacto-végétarien* (*Dyspnée ptomainique* de Huchard).

Lorsque l'oppression ne tient qu'à l'*insuffisance rénale*, elle cède habituellement au *régime lacté* ou *déchloruré*, opposés à ses causes habituelles l'*urémie* ou la *chlorurémie*. Cependant, à une phase avancée du mal de Bright, le cœur se laisse dilater et l'emploi des cardio-

toniques devient justifié. L'œdème pulmonaire des néphrétiques lié à la chlorurémie ressortit plus spécialement à la déchloruration.

La fièvre, à elle seule, peut être une cause de dyspnée ou plutôt de tachypnée, justiciable des agents antithermiques.

L'essoufflement peut encore traduire l'hypoglobulie (anémies) ou l'inaptitude des hématies à fixer l'oxygène (intoxication oxycarbonée) causes dont chacune réclame un traitement approprié.

La dyspnée nerveuse est tantôt purement fonctionnelle, tantôt liée à une lésion nerveuse centrale ou périphérique. A la première variété appartiennent les dyspnées asthmatique (Voir ASTHME) et

hystérique (tachypnée ou rythme de Cheyne Stokes, justiciables de la suggestion); à la seconde, les dyspnées compliquant certaines lésions cérébrales (hémorragie ou thrombose), spinales (poliomyélites ascendantes; myélites bulbaires) ou névritiques (névrite ou compression du pneumogastrique) auxquelles on ne saurait opposer que des moyens palliatifs (piqûres de morphine, d'héroïne, inhalations d'oxygène).

Rappelons que l'oppression passagère imputable au séjour dans une atmosphère confinée ou raréfiée, à l'altitude, se dissipe dès que ses causes cessent. L'arsenic atténue la dyspnée des montagnards.

E

Eau. — L'eau de source, filtrée, est souvent la boisson de choix chez les fébricitants, la seule tolérée par beaucoup de malades qui la préfèrent aux tisanes. Son absorption, en quantité notable, est indispensable au cours des infections pour favoriser l'élimination des toxines. La diète hydrique (eau filtrée ou eau bouillie) trouve dans d'autres cas son indication (gastro-entérites infantiles, appendicite, auto-intoxications des adultes, urémie, coma diabétique, etc.) et rend journellement de signalés services. (Voir DIÈTE.)

L'eau distillée est également employée pure, en injections sous-cutanées, à titre de révulsif, pour soulager certaines névralgies, en particulier la sciatique, les points de côté des tuberculeux. Les injections sont alors pratiquées *loco dolenti*; elles sont douloureuses.

Eau d'Alibour. — Voir CUIVRE (SULFATE DE).

Eau blanche. — Voir ACÉTATE DE PLOMB.

Eau bromoformée. — Voir BROMOFORME.

Eau chloroformée. — Voir CHLOROFORME.

Eau de chaux. — Voir CALCIUM (OXYDE DE).

Eau de goudron. — Voir GOUDRON.

Eau de laitue. — Eau distillée de feuilles de laitues, véhicule usuel pour nombre de potions; dose à volonté. (Voir LAITUE.)

Eau de laurier-cerise. — Voir CYANHYDRIQUE (ACIDE).

Eau de mélisse des Carmes. — Voir MÉLISSE.

Eau de mer. — Voir BAINS DE MER, SÉRUM DE QUINTON.

Eau de riz. — Voir RIZ.

Eau oxygénée. — Bioxyde d'hydrogène (H²O²). — *Caract. phys. et chim.* — Liquide incolore, très dense (1,45) inodore, de saveur piquante, métallique. Pure, elle peut dégager 475 fois son volume d'oxygène. L'eau oxygénée officinale ne peut dégager que 12 fois (usage chirurgical) ou même 10 fois (usage médical) son volume d'oxygène. Celle du commerce contient toujours des traces d'acides chlorhydrique, nitrique ou sulfurique (pour la conserver). L'eau oxygénée dégage son oxygène au contact de la fibrine du sang qu'elle coagule sous forme de mousse épaisse. C'est un oxy-

dant énergétique. Ne pas la confondre avec l'eau chargée d'oxygène sous pression (eau oxygénatée).

Effets physiol. et tox. — *Localement*, blanchit la peau et décolore les poils; dans la bouche, excite et épaissit la sécrétion salivaire. Injectée dans les veines des animaux, provoque de la somnolence, de l'anesthésie généralisée, ralentit les contractions du cœur et la respiration (Laborde). Injectée sous la peau, détermine de l'emphysème sous-cutané.

Prop. thérap., indicat. — *A l'intérieur*, préconisée (largement diluée): comme antiseptique gastro-intestinal, comme eupéptique et anti-émétisant (vomissements incoercibles, vomissements nerveux). *A l'extérieur*, hémostatique et antiseptique énergétique. Précieuse pour arrêter les épistaxis, les hémorragies dentaires, les hémorragies en nappe, (mais à la vaso-constriction primitive succède souvent une vaso-dilatation qui peut favoriser les hémorragies secondaires). Indiquée comme antiseptique, dans le pansement des plaies atones (ulcères), des plaies et suppurations gangréneuses (diabète) ou fétides; préconisée en lavages contre les stomatites, les angines, les otites chroniques, la pleurésie putride, l'infection puerpérale; en lavements, dans la dysenterie, le cancer du rectum; en injections, dans les abcès tuberculeux. Utilisée encore contre les taches de rousseur, les engelures (bains locaux), comme épilatoire, dentifrice, etc.

Formes pharmac., doses. — *Usage int.*: Eau oxygénée à 10 vol., une à trois cuillerées à soupe diluées dans une solution ou une eau minérale (Vichy, Vals) alcaline. — *Usage ext.*: Eau oxygénée à 12 vol. soit pure (hémostatique), soit diluée (1/2, 1/4) dans de l'eau pure ou alcalinisée.

Potion stomachique :

Eau oxygénée	20 gr.
Teinture de Colombo	40 —
Baume de soufre anisé	25 centigr.
Sirop de cerises	80 gr.
Eau distillée de laurier-cerise	90 —

Cuillerée à soupe une heure et deux heures après le repas.

Collutoire (stomatite, muguet):

Eau oxygénée	} āā Q. V.
Miel blanc	

Préparer le mélange seulement au moment du besoin.

Gargarisme:

Eau oxygénée	60 gr.
Chlorate de potasse	8 —
Hydrolat de menthe	100 —

Lavement (infection intestinale chez les enfants):

Eau oxygénée	50 gr.
Borax	5 —
Eau bouillie	100 —

Dans la pratique, l'emploi de l'eau oxygénée, tant pour les usages internes que pour les usages externes, est, le plus souvent, avantageusement remplacé par celui des peroxydes (ektogan, hopogan) ou du perborate de soude.

Eau phagédénique. — Voir MERCURE (BICHLORURE DE).

Eau de Pullna (artificielle).

Sulfate de soude	15 gr.
— de magnésie	24 —
Chlorure de magnésium	3 —
— de calcium	1 —
— de sodium	1 —
Eau gazeuse (à 5 vol.)	625 —

Purgatif salin : 1 à 2 verres.

Eau de Rabel. — Voir SULFURIQUE (ACIDE).

Eau sédative. — Pour lotions révulsives et analgésiques (Codex).

Ammoniaque liquide	60 gr.
Alcool camphré	40 —
Chlorure de sodium	60 —
Eau distillée	1000 —

Eau de Sedlitz (artificielle).

Sulfate de magnésie	30 gr.
Bicarbonate de soude	7 —
Acide tartrique crist.	6 —
Eau	600 —

Purgatif salin (à boire par moitié ou entier).